

République Tunisienne

Ministère des Affaires Culturelles

## Rapport sur l'état de conservation du site archéologique de Carthage

(Bien C 37)



**Référence :**

Décision 40 COM 7B.29

Site archéologique de Carthage (Tunisie) (C 37)

**Texte de la décision :**

"Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le document WHC/16/40.COM/7B.Add,
2. Rappelant la décision **38 COM 7B.6**, adoptée à sa 38e session (Doha, 2014),
3. Félicite l'Etat partie pour les efforts entrepris dans la protection et la conservation du bien, y compris l'acquisition de terrains archéologiques et l'évacuation du port punique des embarcations abusives, malgré une situation politique, sécuritaire et financière difficile, et l'encourage à poursuivre ses efforts en la matière ;
  
9. Demande également à l'Etat partie de soumettre au Centre du patrimoine mondial, d'ici le **1er décembre 2017**, un rapport actualisé sur l'état de conservation du bien et sur la mise en œuvre des points ci-dessus mentionnés, pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 42e session en 2018."

## **Introduction : Un contexte général défavorable**

Sans reprendre le contenu du rapport de 2016 dans son intégralité, il sera cependant question dans le présent rapport, en plus de l'état général du pays qui, malgré une amélioration indéniable reste tout de même précaire ; à certains aspects déjà évoqués dans le précédent rapport s'ajoutent d'autres éléments qui permettent de broser un tableau plus complet de l'état de conservation du Bien.

Au début de ce rapport, il est utile de rappeler que la Tunisie vient de réaliser une révolution, celle de la Liberté et de la Dignité (17/12/2010-14/01/2011) et que depuis, elle vit une période de transition démocratique marquée notamment par l'adoption le 26 janvier 2014 d'une nouvelle Constitution qui stipule dans son Article 42 que:

**" L'État protège le patrimoine culturel et en garantit le droit au profit des générations futures."**

Ce paragraphe de l'article 42 qui inscrit dans la nouvelle Constitution le « devoir de protéger le patrimoine culturel et de sa transmission aux générations futures » illustre de manière éloquente l'intérêt que l'Etat tunisien a toujours accordé à son patrimoine culturel, et il est venu couronner les efforts entrepris depuis l'indépendance pour la conservation de ce patrimoine et à sa valorisation.

Sept ans après la Révolution, le pays se trouve encore dans la période de la transition démocratique caractérisée par un équilibre politique encore instable, par une fragilité de l'État et par une situation économique toujours préoccupante. Il continue aussi de subir les effets néfastes de la menace terroriste intérieure qui a déjà perpétré trois attentats sanglants avec de nombreuses victimes tunisiennes et étrangères au cours de l'année 2015. Il continue de subir également les conséquences négatives de son voisinage avec un pays, la Lybie, en situation d'insécurité et de division. Comme il est donc aisé de l'imaginer, cette situation a eu de graves conséquences sur le patrimoine archéologique et urbain historique. Malheureusement, le site de Carthage n'a pas été épargné et a lui aussi connu des atteintes que les services en charge du patrimoine se sont efforcés d'en limiter les dégâts au maximum.

### **1- Des moyens de gestion insuffisants**

Bien que doté de deux structures chargées de sa gestion, l'une - la Conservation du site et du musée de Carthage - relevant de l'Institut National du Patrimoine, et l'autre - l'Unité de gestion du site de Carthage - relevant de l'AMVPPC (Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle), le site archéologique de

Carthage ne bénéficie pas encore d'une gestion aussi efficace que l'on peut espérer pour satisfaire aux exigences de la conservation d'un Bien du patrimoine mondial.

### 1.1 Des ressources humaines en baisse

Comme le montre le tableau ci-dessous, les ressources humaines affectées à la Conservation du site ont connu une baisse de 10% au cours des dernières années passant de 104 employés toutes spécialités confondues à seulement 91, et de 2 architectes permanents en charge des travaux sur le site à seulement un architecte à temps partiel qui ne s'occupe que de la supervision des dossiers en rapport avec les permis de bâtir !

<b>spécialités</b>	<b>2013</b>	<b>2018</b>
chercheurs	02	03
architectes	02	01 à temps partiel
conservateurs conseillers	0	03
conservateurs	13	08
personnel administratif	06	09
personnel de laboratoire de restauration	06	04
personnel des réserves	02	01
personnel du laboratoire photo	05	05
ouvriers des salles du musée	09	08
ouvriers de la salle de contrôle des caméras	0	02
gardiens du site et musée	30	28
gardiens des chantiers	12	05

ouvriers temporaires	12	10
femmes de ménage	05	04
<b>Total</b>	<b>104</b>	<b>91</b>

Cette baisse de l'effectif est due à trois facteurs principaux qui sont :

- l'arrêt du recrutement dans la fonction publique imposé par la grave situation économique du pays,
- les départs à la retraite non remplacés
- les détachements et les mutations pour convenance personnelle ou pour des motifs professionnels.

Des démarches sont entreprises auprès des services compétents pour essayer de remédier à cette situation dans les meilleurs délais, notamment pour doter le site d'au moins un architecte à temps plein et d'ouvriers spécialisés dans les travaux de restauration des monuments antiques et de l'entretien régulier des vestiges archéologiques.

### **1.2 des moyens financiers limités**

Malgré la conjoncture économique difficile que connaît le pays, l'Institut National du Patrimoine a continué de consacrer des budgets annuels, certes maigres, pour la poursuite des travaux d'entretien du site et de la restauration de ses monuments. La conservation du bien a été assurée durant ces années tant bien que mal grâce au dévouement du personnel et au peu de moyens attribués du budget général de l'INP. C'est seulement en 2017 qu'un budget de 170.000 DT (environ 60.000 euros) a été alloué au site pour les besoins de son entretien courant et de la restauration d'un certain nombre de monuments retenus après l'établissement d'un diagnostic général. Les interventions seront effectuées durant les prochains mois.

## **2- Un retour progressif à la normale**

Après une période creuse et d'inefficience de l'autorité de contrôle qui a suivi la Révolution et qui s'est caractérisée par la multiplication des empiètements et des atteintes dont a été victime le patrimoine archéologique et urbain dans tout le pays y compris dans le site même de Carthage qui a subi notamment l'occupation sauvage des ports puniques par des bateaux de plaisance pendant plus d'une année, occupation qui n'a pris fin qu'après deux tentatives infructueuses et grâce au recours à la force publique,



Le site a connu aussi l'implantation abusive de panneaux publicitaires dans des zones non aedificandi avec des autorisations accordées par les services municipaux qui ont été délivrées sans l'accord préalable de l'INP. Il a fallu l'intervention énergique et déterminée des responsables de la Conservation du site pour obtenir leur démontage qui a été assuré par le personnel et avec le matériel logistique de la Conservation.





Les constructions anarchiques dans le périmètre classé constituent la menace la plus grave qui pèse sur le site. La situation a commencé à être redressée à partir de l'année 2014 et peut être considérée comme presque totalement rétablie. Toutefois, une vigilance de tout instant est toujours de mise car la menace est toujours présente comme le montrent les deux illustrations suivantes relatives à une annonce de vente de terrains dans la zone non aedificandi et qui a été arrêtée suite à l'intervention des services en charge du site :





Les agents de la direction sectorielle des affaires criminelles ont saisi hier jeudi 26 janvier, la statuette « Ganymède », une pièce unique volée depuis trois années du musée paléochrétien de Carthage. Cette pièce, d'une valeur inestimable du 5ème siècle, a été retrouvée auprès d'un individu qui s'apprêtait à la vendre, rapporte l'agence TAP.

La saisie de la statuette « Ganymède », une pièce unique volée depuis trois années du musée paléochrétien de Carthage, constitue une réalisation de grande envergure.

Pour rappel, cette statuette perdue, a été volée dans la nuit du vendredi 8 novembre 2013. Fin 2015, l'identité du suspect a été identifiée mais la pièce n'a pu être retrouvée.

D'une hauteur de 49 centimètres, la statuette en marbre blanc représente Ganymède, en compagnie d'un aigle." (d'après le journal électronique webdo. tn)

### **3- Une maîtrise foncière relancée**

Dans le même temps et malgré l'effort financier que cela nécessite, l'État a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de maîtrise foncière des terrains formant le Bien classé. L'application de cette politique a déjà nécessité d'importants moyens financiers. Des sommes importantes ont été dépensées et d'autres sont budgétisées pour l'acquisition de terrains au cours des prochaines années.

Ainsi, il a été procédé au cours des dernières années à l'acquisition des parcelles suivantes :

	N° du titre foncier	superficie	coût	remarques
1	82.391 Tunis	7618 m2	533.260 DT	
2	67.561 Tunis	10100 m2	707.000 DT	
3	62.816 Tunis	421 m2	21.050 DT	

Actuellement, les démarches administratives et judiciaires sont engagées pour l'acquisition des parcelles mentionnées dans le tableau suivant :

	N° du titre foncier	superficie	Coût	remarques
1	48.230 Tunis	3676 m2	en cours d'estimation	
2	66.553 Tunis	308 m2	en cours d'estimation	
3	144.961 Tunis	10370 m2	en cours d'estimation	
4	144.962 Tunis	19399 m2	en cours d'estimation	

#### **4- Reprise de travaux d'aménagement et de mise en valeur**

Arrêtés pendant de nombreuses années, les travaux d'aménagement ont repris en 2014 et se sont poursuivis depuis de manière soutenue. Ils ont concerné notamment :

##### **4.1 - Le Quartier Didon**

C'est le nom donné aux fouilles de la rue Ibn Chabbat après la restauration des vestiges mis au jour et l'aménagement du site en vue de son ouverture au public/ Il a été inauguré de manière officielle le 28 novembre 2017. Dans le parc archéologique du Quartier Didon, il est possible de vivre 1 500 ans d'histoire carthaginoise sous forme concentrée. D'impressionnantes ruines romaines s'élèvent au-dessus des vestiges de grands édifices puniques et d'une ancienne colonie punique datant des débuts de la cité. De la période punique moyenne du V<sup>o</sup> siècle av. n. è. jusqu' à la fin de l'Antiquité à l'époque byzantine, d'importants édifices publics furent érigés ici, au centre de Carthage. Les origines des ruines remontent à l'époque de la mythique princesse Didon, qui aurait fondé Carthage au IX<sup>o</sup> siècle av. n. è. Les premières maisons puniques trouvées dans l'excavation pourraient être datées via les dates C14 dans exactement cette époque - pour cette raison, Didon a donné son nom au parc. Environ 300 ans après la construction de la première colonie, les maisons ont été aplaties. A leur emplacement, une place fut aménagée autour de laquelle se trouvaient plusieurs grands édifices du Moyen Punique. Un coin d'un grand bâtiment a été reconstruit dans le parc archéologique. L'un des temples les plus importants de la ville était sans aucun doute situé là. Des sceaux d'argile provenant des archives du temple, un masque qui représente probablement la déesse Tanit ainsi que des composantes du temple sont montrés dans une petite exposition au musée du Quartier Didon. Après la destruction de la ville par les Romains en 146 avant J-C., les vestiges des bâtiments puniques ont

été systématiquement démantelés. Toute la zone a été comblée sur plusieurs mètres. Des murs massifs, encore visibles aujourd'hui et mesurant plus de cinq mètres de haut, font partie des fondations d'une insula romaine. Au II<sup>e</sup> siècle, une salle richement décorée fut érigée sur l'insula. Près de 400 ans plus tard, à la fin de l'Antiquité, une rotonde byzantine s'est finalement levée ici, au service de l'adoration des saints. Dans le quartier Didon, il est possible de descendre à travers les nombreuses fondations des périodes byzantine et romaine et d'atteindre les origines de Carthage à l'époque punique.



Etat du site avant les travaux d'aménagement et de valorisation



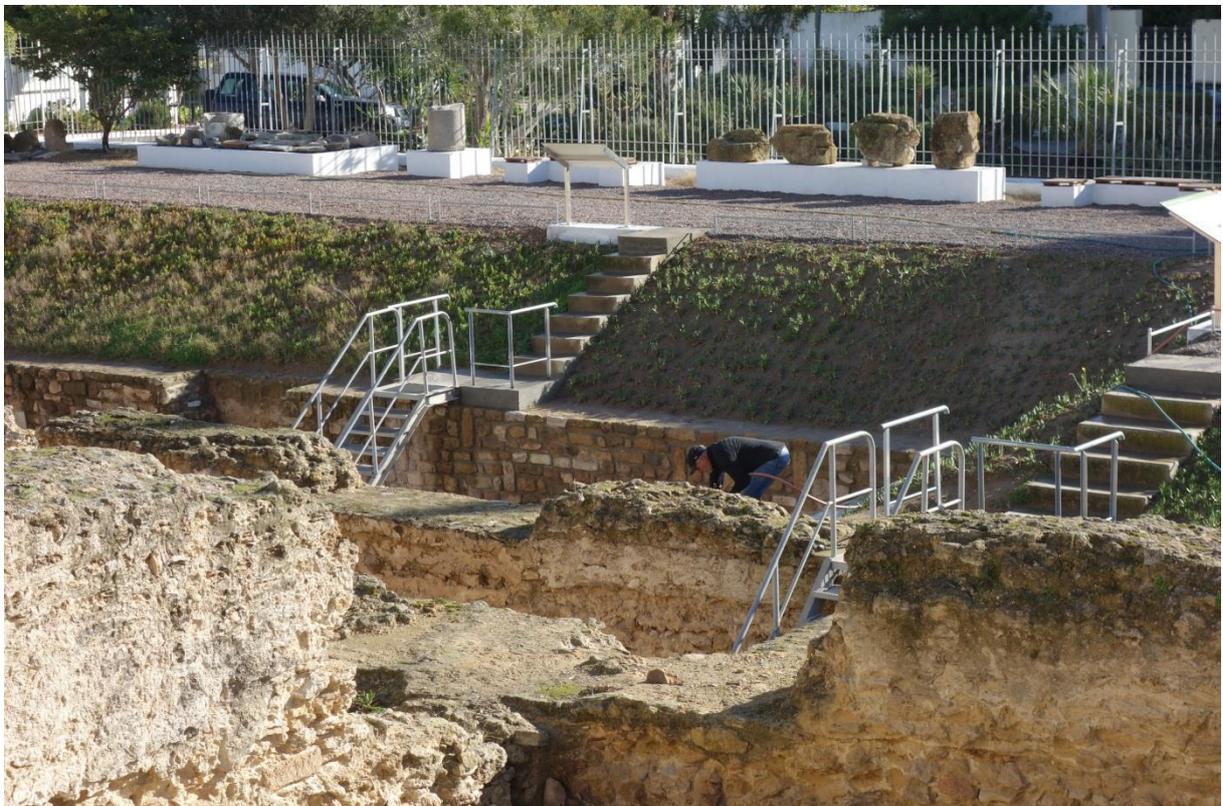
état de la clôture du site avant les travaux d'aménagement et de valorisation



entrée du site après les travaux d'aménagement et de valorisation



Le site après les travaux d'aménagement et de valorisation



Le site après les travaux d'aménagement et de valorisation



La cérémonie d'inauguration organisée le 28/11/2017 après les travaux d'aménagement et de valorisation

#### **4.2- Le Quartier du cirque romain**

Certaines mesures ont été prises au moment de la fouille pour assurer la sauvegarde des vestiges de la *spina* et des nouvelles structures mises au jour. La première action était le « réenfouissement » par une couche de sable, et l'aménagement des clôtures en structures légères tout-autour des trois zones d'étude.



Clôture des structures du sondage A

Parallèlement à ces travaux de terrain, un processus d'acquisition des terrains privés à l'intérieur de l'emprise du cirque a été initié. Les procédures administratives

de cette opération ont été accomplies pour un terrain situé à environ 20 m au nord de la partie conservée de la spina.

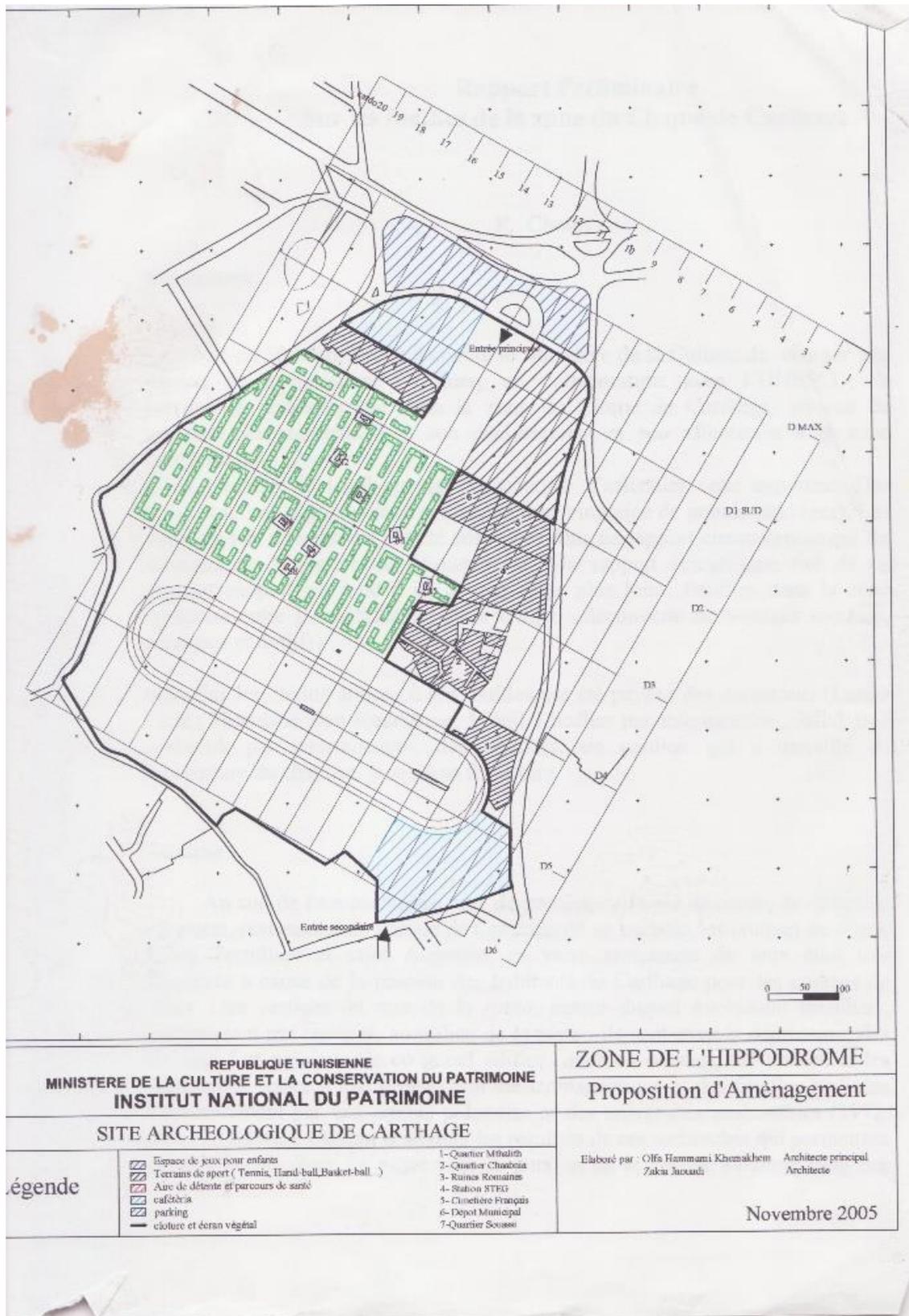
- *Le projet de parc urbain et archéologique :*

Ce projet de parc urbain dans lequel les vestiges archéologiques soient conservés et en partie valorisés date de 2005 et fut l'œuvre de l'INP et de l'AMVPPC. Ce projet prévoit l'aménagement des terrains vides en parc urbain destiné à offrir à la population locale des équipements de sport et de loisirs en structures légères et réversibles.



**Le cirque dans son cadre urbain moderne**

L'une des perspectives de ce projet est l'aménagement de passerelles dallées selon un tracé qui reprend la voirie romaine. A l'intérieur de cet espace qui devrait être d'accès libre au public, les vestiges archéologiques les plus intéressants seraient consolidés et aménagés pour être exposés et intégrés dans l'espace de circulation à l'intérieur du parc.



Projet INP-ANPPMV (2005)

### 4.3-Ports puniques

Parallèlement aux efforts entrepris pour mettre fin à l'utilisation abusive du port circulaire par les bateaux de plaisance et qui ont donné lieu à leur évacuation par la force publique, il a été procédé au changement de l'entrée qui donne accès à l'îlot de l'amirauté pour la faire correspondre à la limite extérieure du plan d'eau entourant l'îlot permettant ainsi une meilleure lecture de l'espace par le visiteur.





## **5- Poursuite et renforcement des travaux de fouilles**

### **5.1- Fouilles préventives entreprises dans le cadre de demandes de permis de bâtir**

Dans le cadre du suivi quotidien dont fait l'objet la zone tampon constituée pour l'essentiel par la zone du site de Carthage qui a été urbanisée depuis la fin du XIXe siècle jusqu'aux premiers années de l'indépendance du pays en 1956, et en application des dispositions du Plan d'aménagement urbain (PAU) de la commune de Carthage, des fouilles préventives sont systématiquement organisées par la Conservation du site avant d'émettre un avis sur toute demande de permis de bâtir. Pour s'acquitter de cette mission, la Conservation mobilise une bonne partie de son personnel scientifique (chercheurs et conservateurs, ainsi que son architecte à temps partiel et des moyens logistiques.



Dans ce cadre, 57 dossiers de demande de permis de bâtir ont été traités durant les années 2016 et 2017. Dix d'entre eux ont nécessité la réalisation de fouilles préventives. Voici deux tableaux récapitulatifs présentés par année :

Les dossiers traités en 2016 ayant nécessité des fouilles de vérification

	<b>Nom de propriétaire du terrain</b>	<b>Localisation</b>	<b>Période de la fouille</b>	<b>L'état actuel du terrain</b>
1	<b>Terrain Wafa Najjar</b>	Carthage Byrsa	Avril-juin 2016	Le terrain est construit
2	<b>Terrain Afif Bejaoui</b>	Carthage Dermech	Mai-juin 2016	Le terrain est construit
3	<b>Terrain Malik ben Yahmed</b>	Carthage Dermech	Décembre 2016	Le terrain est construit
4	<b>Travaux TGM (Réaménagement de la voie ferrée)</b>	Carthage Dermech - Carthage	Septembre 2015-Mars 2016	La Voie est renouvelée.

		Présidence		
5	<b>Terrain de l'école supérieure d'audiovisuel et cinéma à Gammarth</b>	Djebel Khaoui	Mai 2016- février 2017	Terrain n'est pas encore construit
6	<b>Terrain Abdjellil Bouraoui</b>	Carthage Hannibal	2016	Terrain n'est pas encore construit

Les dossiers traités en 2017 ayant nécessité des fouilles de vérification

	<b>Nom de propriétaire du terrain</b>	<b>Localisation</b>	<b>Période de fouille</b>	<b>L'état actuel du terrain</b>
1	<b>Terrain Boukker</b>	Carthage Amilcar	Mars 2017	Le terrain est construit
2	<b>Terrain Moncef Sallemi</b>	Carthage Hannibal	Janvier –Avril 2017	En cour de construction
3	<b>Terrain Mickael Bessis</b>	Prés du monument a colonne	Aout 2017- Février 2018	Terrain n'est pas encore construit
4	<b>Terrain Chiheb Eddin Lousaïf</b>	Carthage Dermich	Septembre – Novembre 2017	Terrain n'est pas encore construit



**5.2- Les fouilles programmées**  
5.2.1- Les fouilles du Tophet

Ce projet fédérateur qui se poursuit depuis l'année 2014 rassemble des chercheurs de différentes spécialités, des conservateurs et des doctorants de l'Institut National du Patrimoine et de l'université de Tunis, ainsi que des zoo-archéologues espagnols dans le cadre d'une convention entre l'INP et le Centre des études phéniciennes et puniques de Madrid. Les objectifs du projet sont :

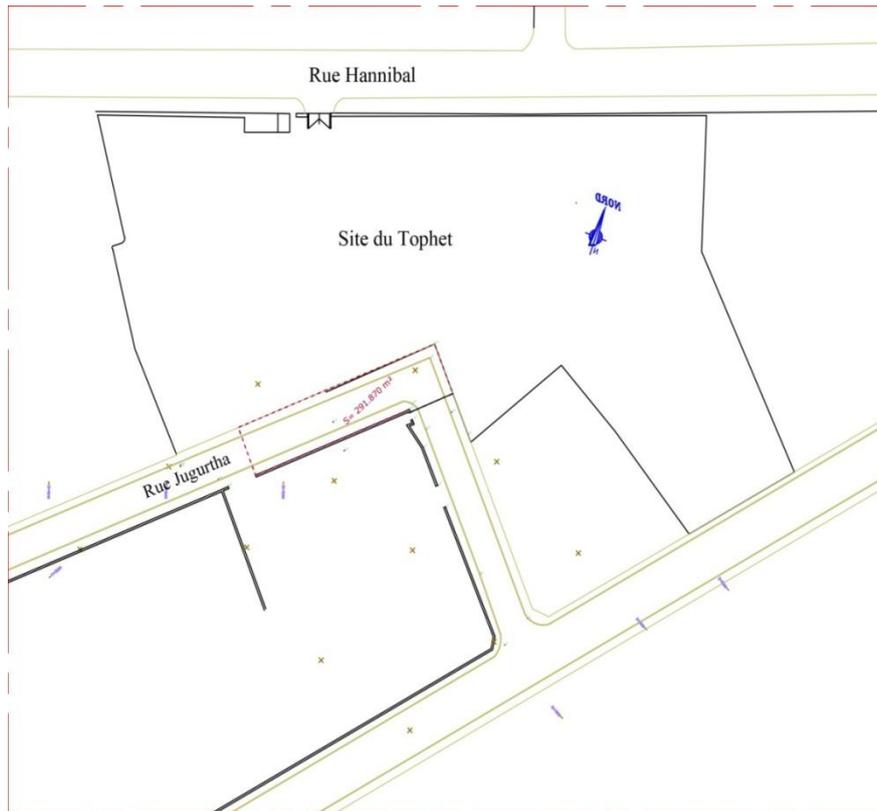
- La fouille dans une partie de la rue Jugurtha que la municipalité a concédée à l'INP et son prolongement vers l'aire du sanctuaire
- Etude des objets et des ossements livrés par la fouille
- Reconsidération des dossiers des urnes et des stèles à la lumière des résultats des nouvelles recherches.
- La conservation et la mise en valeur du *tophet*.

#### 1<sup>er</sup> volet : Fouilles et études

Le terrain qui fait l'objet des fouilles correspond à la partie nord de la rue Jugurtha (fig. 1). Il est délimité à l'ouest par la clôture actuelle du sanctuaire, alors qu'à l'est se trouve la villa Prieur, où les sondages réalisés en 2012 ont déjà révélé des vestiges qui se rapportent à ce monument.

*-Les objectifs de la fouille :* le premier objectif de cette nouvelle fouille consiste à protéger ce monument insigne de toute destruction causée par les travaux de construction et d'urbanisation modernes.

Ensuite, la reprise récente du débat autour du sanctuaire dit « *tophet* » et surtout autour du thème du sacrifice incite à contribuer à cette réflexion par de nouvelles fouilles appuyées par des analyses de laboratoire et d'autres méthodes scientifiques. Ces fouilles apporteront sans aucun doute des informations intéressantes sur l'organisation et le fonctionnement de cet espace. Elles donneront l'occasion à une mise en valeur et une présentation du sanctuaire qui, à lui seul, résume l'histoire de la Carthage phénico-punique.



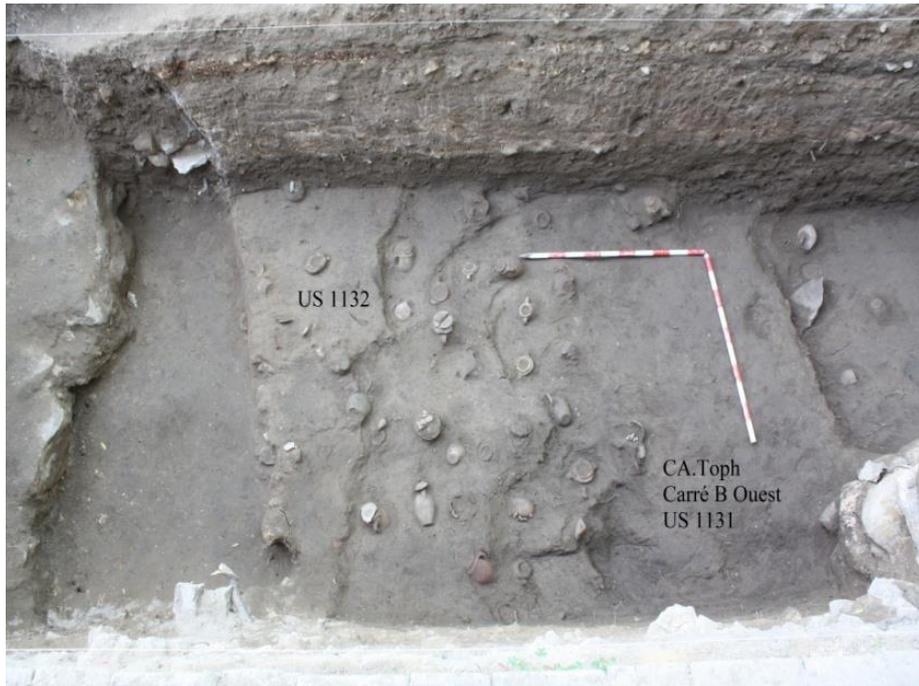
-*Les résultats préliminaires* : les deux campagnes de fouilles menées en 2014 et 2015 ont abouti aux résultats suivants :

-La mise au jour du dernier niveau du sanctuaire avec plusieurs urnes cinéraires *in situ*.

-La phase tardive du Ve et du VIe s. ap. J.-C. est documentée par les piliers en moellons liés avec un mortier grisâtre orientés nord-sud. Ces structures confirment la continuation vers l'Est du monument à piliers déjà attesté à l'intérieur du *tophet* depuis les fouilles de P. Cintas.

-La découverte de plusieurs murs qui appartiennent à la période romaine et tardo-antique. Ces murs qui sont la continuation du « mur C » de Picard, présentent une orientation est-ouest et sont construits en *opus caementicum*.

-La mise au jour des murs datés du VIe s. après J.-C. qui ont la même orientation que les piliers.



Urnes cinéraires *in situ*



Piliers et murs de la période romaine et byzantine

*-L'importance d'une fouille en open area* : au cours des dernières campagnes nous avons effectué des sondages de 5x10 m sous la chaussée moderne. En effet, les contraintes imposées par la nature du terrain et l'espace restreint nous ont obligés d'opter pour cette méthode. Toutefois, il s'avère aujourd'hui extrêmement important de disposer d'un espace large afin d'avoir une vue d'ensemble des différentes structures mises au jour. Pour une fouille du *tophet* il est nécessaire d'établir une connexion entre les différents éléments découverts notamment les urnes et les stèles. Notre objectif est d'appliquer une nouvelle approche archéologique à travers une analyse stratigraphique et l'établissement des rapports directs entre ces différents éléments, qui constituent en effet le sens du *tophet*.

*-La nécessité de lier les nouvelles structures de la rue Jugurtha à celles déjà attestées dans l'aire actuelle du tophet* : afin de mieux appréhender les murs qui sont apparus lors des deux dernières campagnes de fouilles, il est absolument important de les lier à ceux déjà en place dans le *tophet*. D'où nous estimons que la reprise d'une étude de ce monument sacré ne peut se faire que par une recherche qui prend en considération tout ce qui a été mis au jour auparavant. Pour cela, nous envisageons en premier lieu un nettoyage de l'aire actuelle du sanctuaire pour faire apparaître toutes les structures. Puis, il est nécessaire d'établir un plan de ces structures ; ce plan sera un outil d'une importance considérable pour toute étude.

*-Pour une extension de la fouille vers l'aire actuelle du tophet et la construction d'une nouvelle clôture dans la rue Jugurtha* : afin d'atteindre nos objectifs cités *supra*, nous souhaitons que la clôture actuelle du *tophet* soit enlevée pour étendre la fouille vers l'intérieur de l'aire actuelle et en vue d'établir une connexion entre les nouvelles et les anciennes structures. Nous proposons la construction d'une nouvelle clôture au niveau de la rue Jugurtha pour délimiter la parcelle qui nous a été octroyée par la mairie et qui a fait l'objet de fouilles en 2014-2015.

#### - Étude du matériel

Jusqu'à l'heure actuelle le matériel livré par ce sanctuaire n'a jamais fait l'objet d'un inventaire exhaustif. Ainsi nous ignorons son potentiel scientifique et muséographique (cf. le projet des stèles)

#### 2<sup>ème</sup> volet : mise en valeur du *tophet*

Peu de traces de ce qui a fait l'ampleur du sanctuaire sont aujourd'hui visibles sur le terrain. Le visiteur se trouve en effet en face de quelques trous gigantesques résultant des fouilles anciennes. Les cippes et les stèles sont artificiellement implantés et les structures relatives surtout à la phase romaine et byzantine ne sont pas accompagnées de textes explicatifs.

Notre fouille constituera une grande occasion pour une nouvelle présentation de ce monument fondée sur les nouveaux résultats. Une grande séquence stratigraphique comportant les objets en place sera conservée et mise en relief pour témoigner de la pratique rituelle durant les différentes périodes du sanctuaire. Un centre d'interprétation sera aménagé en collaboration avec le partenaire espagnol comme le stipule la convention.

### **Estimation des crédits de fouille et inventaire**

Un crédit de 90 000d réparti sur 3 ans

Salaire de 20 ouvriers pour 2 mois = 20800d x 3 ans : 62400D

Matériel et matériaux : 9200d X3 ans = 27600d

### 5.2.2- Les fouilles du cirque romain

#### **Présentation générale du projet**

Le projet d'étude et de mise en valeur du cirque romain et de son cadre urbain se propose d'étudier et de valoriser l'un des plus grands monuments publics de la Carthage romaine, mais aussi le moins connu et le moins bien conservé, et dont les vestiges se trouvent dans l'une des zones du site qui est soumise à une très forte pression urbaine et où les constructions anarchiques ne cessent de s'étendre malgré les tous efforts effectués pour les arrêter.

#### **Historique de la recherche et raisons du choix**

La première exploration scientifique du cirque remonte à la campagne internationale pour la sauvegarde du site de Carthage, patronnée par l'UNESCO et l'INAA de Tunis. En 1972, une équipe polonaise accomplit une prospection géophysique, à l'issue de laquelle la structure du cirque fut identifiée (Iciek et al. 1974; Sarnowski 1975)\*. Des recherches postérieures ont démontré l'inexactitude des résultats de ces recherches, et par là l'imperfection du plan établi dans ce cadre (Humphrey, 1990, 24). Cela se justifie si on considère que les prospections polonaises furent les premiers travaux de ce genre. On continue néanmoins aujourd'hui à se baser sur ce plan pour déterminer la position et la taille du cirque. Des fouilles conduites par une équipe américaine dans les années 1980 furent concentrées sur un secteur de 10 x 50 m à la jonction de la *cavea* et des *carceres* dans la partie sud-ouest du cirque. Les résultats des campagnes de 1982 et 1983 ont été présentés dans le cadre des rapports préliminaires qui ne couvrent que les vestiges datés entre le IV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle (Humphrey 1988; Humphrey, 1990 ; Norman 1992).

Alors même que l'étude géophysique ne permet de porter que des résultats relativement fiables, il semble clair que le cirque de Carthage ait été le plus grand aménagement pour courses de chars en Afrique du Nord, surpassé en Méditerranée uniquement par les cirques de Rome. Il aurait été construit durant l'époque antonine

(IIe s), puis élargi sous les Sévères (fin du IIe- début du IIIe s) ; l'activité du cirque n'aurait cessé qu'au VIe s. ou au début du VIIe s. Au vu de la petite zone explorée jusqu'à présent et du manque de données fiables, il semble raisonnable et justifié d'entamer une recherche approfondie sur l'ensemble du bâtiment et de son environnement.

Un des objectifs du projet est donc la vérification des résultats des fouilles américaines limitées à la partie sud du cirque jusqu'à la zone des structures des tribunes. La partie nord orientée vers la ville n'a pas été étudiée à ce jour. Des fouilles dans ce secteur pourraient apporter de précieuses indications non seulement au sujet de l'aménagement du cirque, mais aussi concernant l'accès au bâtiment et son intégration dans la topographie urbaine et le réseau viaire de la cité. Il est justifié d'espérer de retrouver, dans cette zone, d'autres bâtiments ayant eu un lien fonctionnel direct avec le cirque, tel que les écuries ou autres. Le projet vise aussi à contribuer à la valorisation de l'un des monuments les plus emblématiques du site et à le sauver et sauver la zone dans laquelle il est situé de l'urbanisation et des constructions anarchiques.

\*Sarnowski, T., « En marge des résultats des recherches archéologiques et géophysiques poursuivies à Carthage par l'équipe polonaise », dans *Archeologia. Rocznik Instytutu archeologii i etnologii Polskiej akademii nauk*, 26, 1975, 165-169.

### **Objectifs du projet :**

#### **A- Sur le plan de l'étude :**

La délimitation exacte du cirque,

Etude de l'intégration du cirque dans la topographie de Carthage et des quartiers y attenants,

La vérification du mode de construction et de la chronologie de l'établissement,

La collecte de données concernant le développement, l'abandon et l'utilisation tardive du terrain du cirque,

La reconstitution des bâtiments adjacents sur le côté nord,

#### **B- Sur le plan de la conservation et de la mise en valeur :**

-occuper la partie nord du monument non encore exploitée (voir fig. 1),

-soutenir le dossier d'expropriation de l'ensemble du terrain par une meilleure délimitation de la zone archéologique (en collaboration avec la Conservation du Site de Carthage et le projet du Plan topographique et archéologique de Carthage),

-proposer un circuit de visite et une présentation du monument et de la zone (en collaboration avec l'ANMVPPC)

Fig. 1 : Superposition du plan hypothétique du cirque et d'une photo satellitaire de la région (en rouge : la partie prospectée par la méthode géophysique en 2013)

### **5.2.3- Recherches archéologiques dans la zone des citernes de la Maalga**

"La Maalga"—comme on le sait— est aujourd'hui la zone du site archéologique de Carthage qui se situe dans la périphérie septentrionale de la ville romaine, zone que surplombe, au Sud, la masse de l'imposante colline de Byrsa au sommet de laquelle fut placée la *groma* et aménagé, à la fin du premier siècle avant J.-C., le forum de la *Colonia Iulia Concordia Karthago*. Dans son prolongement ouest, le *decumanus maximus*, partant du forum au sommet de Byrsa, passait par la périphérie occidentale de la zone de la Maalga, la séparant du secteur de l'amphithéâtre situé juste à côté, à seulement 200 m environ.

Cette zone s'étend sur un terrain plat, de 20 à 30 m d'altitude, légèrement élevé au Nord et à l'Est, couvrant une superficie de 13 ha environ. Elle se distingue, du point de vue archéologique, par une forte concentration de ruines d'installations hydrauliques monumentales, concentration qui laisse penser qu'elle avait été délibérément consacrée, dans le plan d'aménagement de la Carthage romaine, à tout ce qui avait trait à l'eau publique. Les travaux et recherches archéologiques qui y sont menés depuis pratiquement l'année 2000 ont permis de distinguer et prospector les vestiges des monuments et ouvrages suivant :

- A. - Trois ensembles de grandes citernes publiques dont principalement :
- A.1. L'ensemble communément connu aujourd'hui par l'appellation de "**citernes de la Maalga**" qui a donné son nom à toute la zone,
  - A.2. Un ensemble constitué de **trois réservoirs disposés en U** qui se situent à la périphérie occidentale de la zone de la Maalga, sur une petite éminence, probablement artificielle, dominant à l'ouest le *decumanus maximus*. Ces réservoirs étaient destinés à alimenter en eau potable :
    - d'une part, une fontaine publique dessinée en demi-cercle
    - d'autre part, les thermes dits du Phénix, situés en contrebas du réservoir constituant l'élément sud de cet ensemble.
- B. deux tronçons de deux aqueducs dont :
- B.1. l'un faisait partie de l'aqueduc Zaghouan-Carthage;
  - B.2. l'autre, duquel il ne reste que les vestiges de quelques piles et un petit bout de *specus*, appartenait à un système de canalisations puisant son liquide dans une source locale située, selon toute vraisemblance, dans le quartier moderne de Carthage Hamilcar;
- C. une petite conduite qui, venant du secteur Est de la ville, aboutissait à l'angle sud-est des "citernes de la Maalga";
- D. deux partiteurs placés à quelque deux cents mètres au nord-est des "citernes de la Maalga";

Il s'agit donc d'un important complexe hydraulique antique constitué de tout un système de monuments et d'ouvrages hydrauliques reliés les uns aux autres par les fonctions auxquelles ils étaient destinés : stockage, conduites, adduction, distribution, bains, etc. Sauf que les constructions qui formaient cet immense complexe n'ont pas été contemporaines les unes des autres.

Le monument le plus ancien serait le gigantesque réservoir constitué par les citernes. Sa construction daterait vraisemblablement de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C., du temps de la *Colonia Iunonia Carthago* des Gracques. Il n'était alors formé que par 15 vaisseaux accolés longitudinalement les uns aux autres, occupant une superficie de 13.300 m<sup>2</sup> et totalisant une capacité maximale de 44.000 m<sup>3</sup>. Une galerie de service lui a été ajoutée plus de deux siècles plus tard, au début du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, s'étendant transversalement sur toute la longueur de sa façade méridionale. Quelques années plus tard, au milieu du même siècle, fut achevée la construction du majestueux aqueduc Zaghouan-Carthage dont un tronçon passait par ces citernes dans son parcours vers le secteur des ports.

Les fouilles les plus récentes effectuées dans le secteur de ces citernes ont permis de découvrir ce qui suit :

1. Le système de connexion qui établissait le lien entre l'aqueduc de Carthage et les citernes de la Maalga. Cette découverte a été faite au niveau de l'espace trapézoïdal

qui couvre une superficie d'une cinquantaine de mètres carrés et qui se trouve insérée entre, à l'Ouest, la partie la plus méridionale du mur d'enceinte oriental englobant les 15 vaisseaux formant le réservoir, et, à l'Est, le tronçon appartenant à l'aqueduc de Carthage qui marque son entrée, juste à ce niveau-là, dans la ville de Carthage prenant une direction Nord-est/Sud-ouest avant de bifurquer carrément vers l'Ouest au niveau de la pointe de l'angle sud-est du gigantesque édifice hydraulique. La distance qui sépare le tronçon du mur d'enceinte oriental n'est incluse dans cet espace que d'une quinzaine de mètres au plus. Ce système de connexion était constitué des dispositifs et ouvrages suivants, mis au jour par la fouille :

**1.1. Une vanne**, en très bon état de conservation (L. 0,90m x l. 0,85m x h. 0,25m), minutieusement taillée dans un beau calcaire blanc et soigneusement encastree dans le piédroit droit du *specus* du tronçon du grand aqueduc.

**1.2. Un petit bassin de "captage"**(intérieurement 5,40m x 3,35m) placé juste au pied de la vanne en guise **de chambre de distribution des eaux** d'où devait partir, au bas de son angle sud-ouest, le canal qui le reliait au réservoir.

**1.3. Un canal de connexion** desservant le Grand réservoir en eau de l'aqueduc. Il s'agit d'un cordon de 6 mètres de long qui, partant du bas de l'angle sud-ouest du bassin évoqué plus haut, prend une direction Est-Ouest, avec un tracé rectiligne, pour aboutir à une petite baie (sorte de porte de communication, haute de 1,85m et large de 1,10m environ), soigneusement entaillée et aménagée dans le mur d'enceinte Est du réservoir. C'était par cette baie que le canal prenait contact avec l'édifice hydraulique, par un trou soigneusement agencé (mais qui se trouve de nos jours dans un état très délabré), ménagé au bas du rein est de la citerne la plus orientale de l'ensemble hydraulique, à 20m du petit côté sud de cette citerne. Ce canal, dont le *specus* est large de 0,90 m et haut de 1m, accuse une pente faible assez régulière de 5,5%.

2. Deux autres bassins, B2 et B3, flanquant au sud, en bande continue, B1. Le mur qui formait le côté sud de B1 séparait celui-ci de deux autres bassins accolés l'un à l'autre en bande continue s'adossant à l'Est sur la structure murale du tronçon de l'aqueduc. De même superficie (5m x 4m environ), le sol des deux bassins était revêtu de carreaux en terre cuite.

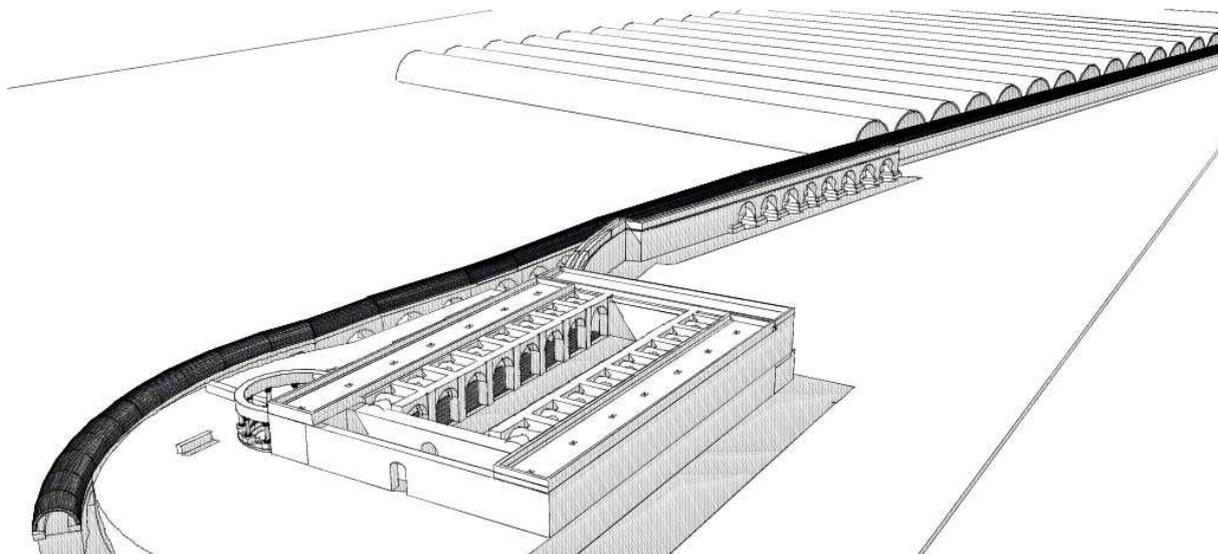
Grâce à ces découvertes, on est désormais dans la certitude qu'à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, les citernes de la Maalga ont changé complètement de régime d'alimentation en eau, d'un régime se basant en bonne partie sur les eaux pluviales, elles sont passées à un régime d'alimentation en eau pérenne provenant des sources du mont Zaghouan. La destinée même du liquide stocké dans ce gigantesque réservoir a changé. Car, avec le rattachement des citernes de la Maalga, par un petit

canal de connexion, à l'aqueduc de Carthage, on n'a pas manqué de doter alors le réservoir **d'une chambre de distribution des eaux** qui a été construite à l'extrémité occidentale du monument hydraulique, empiétant ainsi sur la façade méridionale de la quinzième citerne. L'eau stockée dans les quinze compartiments selon le principe des vases communicants, est réceptionnée au moyen de vannes dans cette chambre –qui était peut-être aussi conçue comme étant un petit nymphée où on compte au moins deux niches ayant peut-être abrité de petites statues de divinités en rapport avec le culte de l'eau, puis il s'engouffrait, toujours au moyen de vannes soigneusement disposées, dans un grand canal, pour être dirigée vers l'ouest, peut-être vers l'amphithéâtre qui connut justement en cette période (milieu du II<sup>e</sup> siècle) un agrandissement important qui pourrait être justifiée, entre autres, par la tenue, occasionnellement, comme au *coloseium* de Rome, de jeux nautiques, d'où le grand intérêt de la quantité énorme de l'eau stockée saisonnièrement par les "citernes de la Maalga" et d'où la nouvelle fonction que devaient avoir celles-ci à partir de leur desserte par l'aqueduc de Carthage.









Vue générale restituée des citernes et de l'ensemble de trois réservoirs disposés en U

### **Projet de mise en valeur du complexe**

En raison de sa valeur archéologique, de son importance historique et de l'importance de son environnement naturel, ce complexe hydraulique exceptionnel a été sélectionné pour faire partie des projets structurants de la valorisation globale du site archéologique de Carthage. Il est appelé à devenir un espace de culture et de loisirs avec notamment la construction d'un centre d'interprétation sur l'eau, et l'un des pôles touristiques majeurs et une étape incontournable du circuit de visite du site.

### **Conclusion**

Comme il est facile de le constater, il ressort du présent rapport ainsi que de celui de l'année 2016 la ferme volonté de l'Etat tunisien d'assurer au Bien la meilleure conservation possible malgré la période difficile qu'a connue le pays au lendemain de la Révolution et durant les années qui ont suivi. Après une période de quelques années de relative léthargie et d'une certaine impuissance devant les atteintes portées au Bien qui était causée par une faiblesse passagère de l'autorité publique, un retour à la normale a commencé et il ne cesse de se renforcer. Les efforts en vue d'une maîtrise foncière ont repris. De même, les travaux de sauvegarde et de mise en valeur ont été relancés et leurs résultats sont visibles sur le terrain. D'importants projets structurant

de présentation, d'aménagement et de mise en valeur sont en cours de sélection parmi ceux qui ont été identifiés dans le cadre des projets pilotes du Programme de gestion et de valorisation du patrimoine culturel tunisien qui a été financé par un prêt accordé par la Banque Mondiale. Une fois la sélection approuvée par les autorités de tutelle et les dossiers techniques préliminaires préparés, les projets seront soumis à l'appréciation du Comité du patrimoine mondial avant leur réalisation.